



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 04982

Numéro SIREN : 399 467 927

Nom ou dénomination : COHERIS

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2013 sous le numéro de dépôt 39282

CAF PDA

# Coheris

Société anonyme au capital de 2.245.230 euros  
Siège social : 22, Quai Gallieni – 92150 Suresnes  
399 467 927 R.C.S. NANTERRE

CERTIFIÉ CONFORME 39282



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize,

Le cinq décembre,

A treize heures trente,

Les administrateurs de la société COHERIS se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- Fabrice Roux
- Nathalie Rouvet Lazare
- Arnaud Créput
- Claude Leclercq

(Hervé Marchyllie participant au Conseil par téléphone, et en application du règlement intérieur de la société, il ne dispose pas de voix délibérative concernant les sujets sur lesquels le Conseil est convoqué)

Xavier Rauch et Cyril Martinage, délégués du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués, sont présents.

Fabrice Roux préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Arnaud Créput, remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

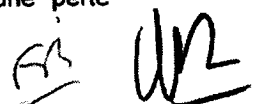
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2013 ;
- Atterrissage prévisionnel 2013 ;
- Proposition de (i) révocation de Monsieur Fabrice Roux et de ses fonctions de Président Directeur Général de la société, et le cas échéant, (ii) désignation du nouveau Président Directeur Général en remplacement ;
- Questions diverses

### 1 / APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la réunion du 23 octobre 2013 . Ce dernier étant incomplet, il est décidé d'en reporter l'approbation au prochain Conseil d'Administration.

### 2 / ATTERISSAGE 2013

Fabrice Roux présente l'atterrissage 2013. Il présente un atterrissage prévisionnel de chiffre d'affaires à 15.5 M€ (avec une marge d'erreur encore de l'ordre de 100 K€) affichant ainsi une perte



opérationnelle sur l'année estimée autour de -1.7 à -1.9 M€.

Arnaud Créput constate que cet atterrissage est en phase avec celui communiqué aux membres du conseil d'administration par mail le 25 novembre 2013. L'année 2013 affichera ainsi un repli de 10% par rapport à l'an dernier, faisant suite à une baisse de 17% déjà observée en 2012.

Claude Leclercq demande l'explication de ce glissement de près d'1 M€ par rapport aux prévisions présentées au conseil d'administration du 23 octobre 2013, c'est-à-dire en tout juste 1 mois.

Fabrice Roux explique que ce glissement vient du glissement sur l'année prochaine de plusieurs affaires significatives (> 100 K€) qui étaient attendues sur l'année 2013 et cite notamment AG2R, Banque Postale, Alcatel, L'Oréal US et précise également qu'une affaire a été perdue (SNCF).

Arnaud Créput demande pourquoi avoir attendu aussi longtemps à répondre à sa demande de point de situation sur les prévisions sur l'année en cours faite le 16/11 et relancée le 25/11.

Fabrice répond qu'en effet, il attendait à cette période plusieurs réponses de clients et notamment celle de la SNCF. Quand ces dernières ont été confirmées perdues ou reportées, il a alors été en mesure de répondre aux membres du conseil d'administration.

Nathalie Rouvet précise que le Conseil d'Administration a maintenant une vision de l'atterrissage 2013 en décalage significatif par rapport à la communication de prévisions de retour à l'équilibre faite à deux reprises au marché depuis le mois de septembre. A ce titre la responsabilité collective et individuelle des membres du conseil d'administration peut être engagée. Il devient donc nécessaire de rétablir la communication financière à très court terme sous forme de « Profit Warning ».

Claude Leclercq revient sur la fiabilité des informations fournies au Conseil d'Administration et précise que cela révèle un problème chronique de pilotage de l'entreprise puisque résultats sont presque systématiquement très inférieurs aux attentes (budgets prévisions, ...). A titre d'illustration on peut également constater que le conseil d'administration demande depuis 3 ans à l'exécutif de donner au conseil un indicateur de « pipe commercial » significatif et qu'à ce jour aucun indicateur fiable n'a pu être fourni. Il se demande par ailleurs comment construire l'avenir si l'exécutif et le Conseil d'Administration n'ont pas la bonne vision de l'activité réelle de l'entreprise.

Arnaud Créput demande à Fabrice Roux ce qu'il entend par la révision du plan stratégique évoqué dans son mail du 25 novembre 2013 en précisant que ce plan a mis 2 ans pour être adopté et serait ainsi remis en cause moins de deux mois après son adoption.

Fabrice Roux précise que compte tenu de l'atterrissage prévisionnel et de l'aggravation des pertes attendues en 2013 par rapport à la vision de septembre, il va être nécessaire une nouvelle fois de réduire les coûts et de par exemple remettre en cause les recrutements prévus dans le plan stratégique ou bien de les compenser par ailleurs par des départs provoqués.

Arnaud Créput indique que depuis 2 ans, la société est en situation de crise et que la situation est perçue comme une descente aux enfers. Un nouveau plan de sauvegarde de l'emploi après celui annoncé l'an dernier serait une nouvelle alerte forte. Il ne voit pas de rétablissement à court terme et précise que le risque est qu'à ce rythme la société devra mettre la clef sous la porte dans 2 ans. Il demande à Fabrice Roux s'il a quelque chose à ajouter sur l'atterrissage.

Fabrice Roux précise que non.

### **3 / Proposition de (i) révocation de Monsieur Fabrice Roux et de ses fonctions de Président Directeur Général de la société**

Nathalie Rouvet Lazare demande à Fabrice s'il souhaite prendre la parole.

Fabrice Roux répond que beaucoup de choses se sont améliorées dans la société même s'il est d'accord que cela ne se voit pas encore dans les chiffres. Il reste sans doute 6 mois difficiles à vivre avant que les efforts ne portent leurs effets. Il se dit être conscient que plusieurs alertes et avertissements ont été données, mais désapprouve la forme sur laquelle cette convocation du Conseil a été faite. Il rappelle qu'il a passé 19 ans dans la société qu'il a été l'un des principaux artisans de ses succès passés et mérite à ce titre d'être traité autrement.

Il reconnaît que le plan stratégique a été long à définir mais que la société a durant plusieurs années

FRZ WR

plutôt bien tenu la route sous sa Direction avant que la montée en puissance de Salesforce et la crise économique ne viennent mettre le produit Coheris CRM hors marché.  
A présent une bonne partie du chemin pour redresser la société a été faite et tant mieux si la société peut se redresser sans lui.

Hervé Marchyllie indique également que la forme lui a paru totalement déplacée et qu'un appel de la part de l'un des 3 administrateurs avant l'envoi du courrier aurait été appréciée. Il indique que de son point de vue le moment n'est pas opportun pour changer la direction de la société et propose qu'un DGA désigné par le C.A. vienne la renforcer.

Cyril Martinage, représentant du CE, demande au Conseil d'Administration s'il est pertinent de changer le capitaine au milieu de la tempête ?

Claude Leclercq répond que tout a été essayé : à la demande de Fabrice Roux, nomination d'un DGD début 2007, nomination d'un nouveau comité de direction il y a presque deux ans et que tout cela est resté sans effet. Il est clair que maintenant Fabrice Roux n'est plus en mesure de trouver la solution. Il est nécessaire de changer le PDG.

Fabrice Roux ajoute que le départ de ce DGD a été provoqué par le conseil il y a un an avec reprise de la direction des opérations par Fabrice Roux

Nathalie Rouvet Lazare, précise que le Conseil d'Administration n'avait pas d'autre choix que de réagir compte tenu de ce que le Conseil d'Administration avait connaissance de l'atterrissage et avait de sérieux doutes quant à la capacité de Fabrice Roux à continuer à gérer l'entreprise.

Après échanges de point de vue entre les administrateurs et le Président, le Conseil d'Administration vote à 3 voix contre 1 la révocation de Fabrice Roux de son mandat de Président Directeur Général.

(Pour mémoire Hervé Marchyllie ne dispose pas de voix délibérative)

#### **(ii) désignation du nouveau Président Directeur Général en remplacement**

Nathalie Rouvet Lazare s'est proposée seule candidate aux fonctions de Président Directeur Général de la société, chacun des autres administrateurs ayant décliné en séance.

Nathalie Rouvet Lazare a alors précisé les grandes lignes de son projet de développement pour l'entreprise qui consistent en deux priorités:

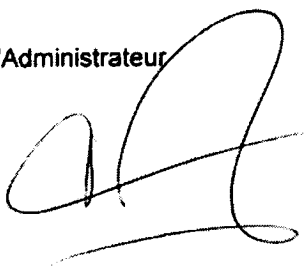
Les clients pour retrouver le chiffre d'affaires indispensable au redressement  
Le compte d'exploitation pour assurer la pérennité de l'entreprise  
Sachant qu'il va falloir immédiatement gérer la situation exposée précédemment pour rassurer les clients, le marché, les collaborateurs, et aller de l'avant.  
Elle souligne que le redressement de l'entreprise est l'objectif à atteindre, le challenge est clair et a été partagé.

Après échanges de point de vue entre les administrateurs et le Président, le Conseil d'Administration vote à 3 voix pour et 1 abstention la désignation de Nathalie Rouvet Lazare comme nouveau Président Directeur Général.

(Pour mémoire Hervé Marchyllie ne dispose pas de voix délibérative)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

L'Administrateur



Le Président  
Nathalie Rouvet Lazare

